

*Initiatives ministérielles*

officielle en situation minoritaire, mesures que j'ai annoncées cet été dans le cadre du Congrès mondial acadien.

Troisièmement, le ministère centre ses efforts sur la gestion du développement culturel au Canada et des moyens de communication, dont l'importance est cruciale, non seulement pour assurer notre originalité, mais aussi comme puissant instrument de développement économique. La culture n'est pas une abstraction en marge du réel, pas plus qu'elle n'est une parade décorative: elle est avant tout un point de vue sur le monde et une manifestation de notre civilisation. Cette façon particulière de voir le monde constitue l'une des marques qui permet à un groupe de se distinguer des autres. Nulle identité, donc, sans culture.

À l'heure de la mondialisation des échanges et de l'explosion des technologies de l'information, nos ressources culturelles sont devenues non seulement un moyen pour le Canada de se tailler une place sur l'échiquier mondial, mais également un puissant levier économique. Les chiffres sont éloquentes.

En 1991-1992, le total de la contribution du secteur culturel au produit intérieur brut était de l'ordre de 22 milliards de dollars, soit 3,7 p. 100 du produit intérieur brut. De plus, ce secteur employait près de 500 000 personnes, ce qui représente un taux de croissance de l'emploi d'environ 21 p. 100 pour la période allant de 1986-1987 à 1991-1992. L'incidence économique de la culture est certainement trop grande pour la livrer au hasard de l'improvisation.

● (1215)

Mais cette croissance, si impressionnante soit-elle, ne doit pas occulter pour autant les problèmes auxquels nos industries doivent faire face. Ces industries, dois-je le préciser, ne peuvent se prévaloir de capitaux et d'un marché qui leur permettraient de concurrencer ici, au pays même, les grands producteurs de culture de masse, notamment nos voisins du Sud, les États-Unis, le plus riche marché culturel au monde, que les nouvelles technologies de distribution rendent de plus en plus présent chez nous.

Aussi, en intégrant les fonctions culturelles dans un seul et unique ministère, le gouvernement du Canada est en mesure d'exercer une action plus concrète. Le ministère permet de défendre les intérêts de la communauté culturelle sur beaucoup de fronts. Dans cette perspective, ses responsabilités sont d'abord nationales. Il a le devoir de contribuer à l'émergence de la culture canadienne, de susciter un sentiment d'appartenance et d'inspirer la fierté nationale. Il a charge d'assurer le financement et d'encourager l'essor des organismes culturels qui ont un mandat national, telles que la Société Radio-Canada, le Centre national des arts, le Conseil des arts, l'École nationale de théâtre, Téléfilm Canada et l'Office national du film. Il est également responsable des musées, des archives et de la Bibliothèque nationale.

Le ministère doit aussi voir à l'adoption de mesures législatives qui favoriseraient le plein épanouissement de la création au pays. Ainsi en est-il du droit d'auteur qui devra permettre à nos auteurs, à nos producteurs et à nos interprètes de vivre décem-

ment de leur métier en obtenant une juste rémunération pour leur travail de création.

Qu'une chose soit claire. Après une trop longue période sous le gouvernement précédent, où la culture a souffert de marginalisation et où elle a été considérée comme une distraction, voire un luxe, nous devons ramener la culture à l'avant-garde des préoccupations de notre société, car elle est essentielle à notre identité, à notre fierté, à notre unité et à notre indépendance dans la société internationale.

La culture fait partie de notre qualité de vie; elle fait partie de cet héritage toujours plus riche que nous nous devons de léguer aux générations futures. Le ministère du Patrimoine canadien assume des responsabilités internationales en ce qui a trait à la promotion, à la distribution et à la commercialisation de notre culture. C'est lui, par exemple, qui a le mandat de négocier avec l'étranger les ententes sur les échanges culturels et de trouver des débouchés extérieurs pour les produits culturels canadiens.

C'est ainsi qu'il a pris une part active au développement de TV-5. Cette chaîne internationale de télévision de langue française sert de vitrine culturelle et commerciale pour les émissions et les artistes francophones du Canada et des autres pays membres de la francophonie.

Le ministère du Patrimoine canadien a aussi pour mandat de voir à la participation canadienne aux expositions internationales. La dernière prestation canadienne de ce genre a eu lieu l'an dernier à Taejon, en Corée du Sud, l'un des principaux marchés d'exportation pour le Canada, et s'est révélée des plus fructueuses, dans la mesure où notre pays a misé pour la première fois sur le partenariat économique. Ces expositions représentent des tribunes internationales exceptionnelles qui sont reliées à la fois à la culture et aux communications. Les communications consistent d'ailleurs un pan important de la mission du ministère du Patrimoine canadien.

Par exemple, l'engagement du gouvernement à mettre en oeuvre une stratégie canadienne à l'égard de l'autoroute de l'information est de bon augure pour nos industries culturelles. Car, bien plus qu'une infrastructure technologique, cette autoroute sera un puissant véhicule de contenu canadien et permettra une meilleure distribution de nos produits culturels qui seront dès lors plus accessibles à l'ensemble de la population.

● (1220)

Le ministère est particulièrement sensible aux questions relatives à la radiodiffusion, qui est sans conteste l'instrument de transmission de la culture le plus populaire et le plus puissant. Plus de 99 p. 100 des Canadiens et des Canadiennes possèdent une radio: 99 p. 100 possèdent également une télévision; plus de 75 p. 100 un magnétoscope.

Comme les entreprises de la radiodiffusion comptent parmi les plus exposées à la concurrence de leurs rivales américaines, le ministère du Patrimoine canadien doit faire preuve d'une très grande vigilance et, par ses politiques et ses programmes, rendre le plus accessible possible la culture d'ici aux Canadiens.